PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 20 FEVRIER 2024 à 20 h 30

Date de convocation : 14 février 2024

Présents : M. Mmes MATTARD Hindeley, RUNFOLA Patrice, BENITO Sandrine, GALLOCHAT Jacky, GUILLARD Isabelle, ROUSSEAU Cathy, POYANT Cécile, BONTEMPS Loïc, GAUDINEAU Valérie, Laurent DUCHAMP, MARTIN Cécile, BERNARDEAU Joseph.

Excusés : TEXIER Marie-France, THIBAULT Nathalie, NEBOR Robert Doctrovée, GARNIER Maria, CONSTANT Pascal, PEROU Philippe, PETITPREZ Christophe.

Pouvoirs : NEBOR Robert Doctrovée donne pouvoir à MATTARD Hindeley
TEXIER Marie-France donne pourvoir à RUNFOLA Patrice

Public : correspondante de presse

Ouverture de la séance à 20h42

OUVERTURE DE LA SEANCE :

- M. le Maire ouvre la séance : lecture de l'ordre du jour
- Validation du compte-rendu de la séance du 23 janvier 2024
- Désignation du-de la secrétaire de séance : Jacky GALLOCHAT

1. ORGANISATION DE LA VISITE DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2024

Monsieur le Maire expose le souhait d'organiser un voyage au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris Expo – porte de Versailles ouvert à destination des Colombinois le dimanche 25 février.
La réservation des billets d'entrée et du transport sera pris en charge par la commune. Une participation de 50€/personne sera demandée.
Le coût total du transport est de 2 270 € TTC et le billet d'entrée est de 13 € par personne pour un groupe de plus de 50 personnes. 2 billets supplémentaires ont été achetés à un tarif de 16€. Cathy Rousseau réalise l'avance pour l'acquisition des billets pour un montant total de 825€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à mandater les dépenses et les recettes pour l'organisation du voyage au SIA inscrites au budget,
- Autorise le remboursement de Mme Rousseau Cathy pour l'achat des billets au SIA, pour un montant total de 825€.
- Autorise le Maire à signer tout document, ainsi qu'à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2. ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que certaines créances demeurent irrécouvrables, même après plusieurs procédures de recouvrement.

Le SGC Nord Vienne nous demande d'inscrire en non-valeur les titres émis en 2016 et 2022, concernant les services de restauration scolaire, pour un montant de 151,83 €, car le montant est inférieur au seuil de poursuite.
Le SGC Nord Vienne expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées en raison de l'effacement de la dette portant sur les années 2016 et 2017 pour un montant de 170,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
- D'admettre en non-valeur, au 6541, la somme de 151,83€.
- D'admettre en non-valeur au 6542, la somme de 170,00€
- D'autoriser l'inscription des crédits au budget principal 2023, la somme afférente.

3. PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA PLACE MANDEREN

Monsieur le Maire propose de réaliser les travaux de fermeture de la mairie située entre la bibliothèque et la salle des archives. Cet espace serait utilisé en tant que lieu de stockage, principalement pour le Point Jeunes. Une dalle doit être coulée, une porte doit être installée, celle-ci sera en bois, dans la continuité de l'aménagement du 1er étage. L'isolation sera réalisée, ainsi que des travaux de mise aux normes de l'électricité. L'acquisition de rayonnage afin de faciliter le rangement est programmée.

Le cout des travaux et leur financement se décomposent ainsi, en € HT :

DEPENSES (en euros)		**RECETTES (en euros)**		
Fermeture menuiserie	2 996,09 €			
Fondations	3 000.00 €	Etat - DETR	40%	5 694,00 €
Isolation et mise en peinture	6 240,00 €	CAGC - Fond de concours	30%	4 270,80 €
Electricité	1 000,00 €	Autofinance-ment	30%	4 271,29 €
Aménagement intérieur, acquisi-tion de rayonnage	1 000,00 €			
Total HT	**14 236,09 €**	**Total HT**		**14 236,09 €**
TVA	2 847,22 €	**TVA**		2847,22 €
Total TTC	**17 083,31 €**	**Total TTC**		**17 083,31 €**

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- Sollicite l'aide financière auprès des financeurs cités dans le plan de financement.
- S'engage à voter, au budget, les crédits nécessaires à ces travaux. Dans le cas où les aides financières sont octroyées, les travaux sont engagés, dans le cas contraire, le projet sera reporté.
- Donne pouvoir au Maire pour la signature des pièces à intervenir.

Vote : 14 Pour/ 0 Contre/ 0 Abstention

4. PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE SECURISATION DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose qu'il est important de continuer les travaux de sécurisation de la voirie communale. La vitesse des véhicules est souvent inadaptée par rapport aux enjeux réels de sécurité. Il est proposé d'aménager deux rétrécissements de chaussée avec la pose d'un coussin berlinois sur la commune, ainsi que d'équiper la commune d'une signalisation adaptée quant à l'état de sa voirie. Les séparateurs de voies seront utilisés pour dimensionner les projets d'aménagement de rétrécissement de chaussée ainsi que pour le signalement des travaux en cours menés par les services techniques.
Le cout des travaux et leur financement se décomposent ainsi, en € HT :

DEPENSES (en euros)		**RECETTES (en euros)**		
Travaux (2 rétrécissements de chaussées + coussin berlinois)	9 614,76 €	Département	40%	5 138,30 €
Maitrise d'ouvrage	300.00 €	Etat - DETR	40%	5 138,30 €
Signalisation trous en formation	2 030.00 €			
Séparateur de voie	901.00 €	Autofinancement	20%	2 569,16 €
Total HT	**12 845,76 €**	**Total HT**		**12 845,76 €**
TVA	2 509,15 €	**TVA**		2 509,15 €
Total TTC	**15 354,91 €**	**Total TTC**		**15 354,91 €**

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Sollicite l'aide financière auprès des financeurs cités dans le plan de financement.
- S'engage à voter, au budget, les crédits nécessaires à ces travaux. Dans le cas où les aides financières sont octroyées, les travaux sont engagés, dans le cas contraire, le projet sera reporté.
- Donne pouvoir au Maire pour la signature des pièces à intervenir.

Vote : 14 Pour/ 0 Contre/ 0 Abstention

5. QUESTIONS DIVERSES

- Réunion publique pour les Zones d'Accélération du développement des Energies Renouvelables et la présentation du dispositif participation citoyenne aura lieu le **jeudi 7 mars à la salle des fêtes, à partir de 18h00 (ZAEnR) puis 18h30 pour la participation citoyenne. ➔ décalée au jeudi 28 mars**

6. POUR INFORMATION

- Joseph Bernardeau sollicite la parole, il informe le conseil municipal qu'il a observé une diminution de la fréquentation de son garage depuis qu'il a annoncé la mise en vente du fonds de commerce. Or, la fréquentation du garage est un facteur positif pour le transfert de la clientèle au futur repreneur. Son projet est bien de conserver une activité sur la commune et qu'il puisse passer le relai à une tierce personne tout en conservant une activité ouverte sur la commune.

- Rendez-vous avec l'AT86 : la démarche d'acquisition du terrain est à coupler avec le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation du permis d'aménager du lotissement puis l'accompagnement pour la réalisation des travaux de viabilisation avant leur commercialisation.

La création d'un lotissement est possible lorsque la révision du document d'urbanisme est lancée, par contre il devra répondre aux exigences fixées par le PLU validé en 2013 et du SCOT Seuil du Poitou validé en 2020. En ce qui concerne le budget, une rencontre auprès de la DGFIP sera organisée une fois que les coûts réels de l'opération seront estimés.

- Lancement des réunions de hameaux, dates proposées, le calendrier n'est pas définitif :
  Découpage de la commune en 7 ; cartographie jointe ; fixée à 19h00

  Secteur 1 : Le Fenet, Champ d'Alloue, Les Essarts, La Galochonnerie, La Jarrie, Les Cosses, Les Trainebots ; réunion aux Essarts
  Secteur 2 : Le Moulin des Mottes, Les Mottes, La Bougrière, Les Baudiments, La Garenne, Le Pré Bardet, Les Brandes ; réunion sur parking Pré Bardet
  Secteur 3 : Le Clos Boutet, Les Pallus, La Girardière, La coquille, La Violette, La Rouère, Beauregard, La Guedonnière, La Chapelle, La Davaillerie, La Roche, Les Vigneaux, La Rabotte ; réunion sur la place de la Rouère
  Secteur 4 : Le Rivalin, La Loge, La Maison Neuve, Les Grands Prés, Pouilly, La Défens, La Giraudière, La Valette ; Réunion à La Valette
  Secteur 5 : Le bourg, le carton, le pruneau, la forgé, la fontaine Michel, les Villets, les Pouges, les Grenouillés, le Prés Person, Réunion au niveau du stade
  Secteur 6 : La Perroterie, l'Erpinerie, talus, la fuie, la grande vallée, Saint Fleur, la Baltaudière, L'Âne Bure, La Tour Savary, l'Aumont, les Crochards, l'Âne Vert ; réunion en haut de la rue Claveurier autorisation à demander
  Secteur 7 : les Loges, la Grenouille, Le Poiret, la Tannerie, La Genêtière, La Lande

- Dossier d'urbanisme : (accordé)
  Permis de construire : Néant

  Déclaration Préalable :
  - Favorable délivrée dans le cadre de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de 2 hangars, route du Villé
  - Favorable avec prescriptions délivrée dans le cadre de la mise en place d'une isolation thermique depuis l'extérieur de la maison, route du Lavoir

Planning manifestation communales

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
Samedi 10 février	Dîner dansant	ASC Foot
Samedi 24 février	Assemblée générale	Podomos
Samedi 2 et Dimanche 3 mars	Représentations théâtrales	ASACC Théâtre « La Ribambelle »
Vendredi 8 mars	Représentation Orphé'um pour collecte de fonds voyage à Lathus	OCCE Ecole du Val d'Envigne
Samedi 16 mars	Belote de la Saint-Patrick	Comité des Fêtes
Mardi 19 mars-9h45	Commémoration du 19 mars 1962	FNACA Naintré-Colombiers
Dimanche 24 mars	Bal Folk	ASACC Ateliers Musicaux
Vendredi 5 avril	Carnaval de l'Ecole du Val d'Envigne	APE la Parentèle et Accueil de loisirs
Samedi 6 avril	Vide-grenier	Comité des Fêtes
Samedi 13 avril	Belote	ASC Foot
Samedi 27 avril	Randonnée des Asperges	ASACC Colombipat's
Dimanche 28 avril	Balade à vélo à la découverte de croquis	Mes Potes Iront ; A vélo Châtellerault

Réunion de travail :

- Commission finances :
- Commission affaires scolaires :
- Commission voirie :
- Commission épicerie connectée :
- Commission cadre de vie :
- Commission animation - communication :
- Commission PLU :
- Prochaine réunion du conseil municipal :
  - 26 mars 2024 à 20h30

Séance levée à : 22h10

* * * * * * * * * * * * * * * *

Fin de la séance : 22h10

Prochaine réunion : mardi 26 mars à 20h30

Fait à Colombiers, le 26 mars 2024

Le secrétaire de séance,
Jacky GALLOCHAT

Le Maire
Hindeley MATTARD